



Intersyndicale de la Direccte Lorraine

L'Observatoire de la Demande de Renseignements

Des bâtons pour tout le monde !

Février 2014

Entres autres mauvais cadeaux pour l'année 2014, notre ministre nous « offre » aussi l'ODR ! (l'Observatoire de la Demande de Renseignements). Il est donc demandé aux agents des services de renseignement au public de participer à leur tour à la grande œuvre de J-D Combrexelle (DGT) : faire des bâtons, tout le temps, avec tout. Nous n'ignorons pas que les agents des services de renseignement collectaient bien avant l'ODR des statistiques sur leur activité permettant ainsi à la hiérarchie de connaître la demande sociale, mais maintenant, fini l'artisanat, place à l'industrialisation ! Le taylorisme appliqué au service public ! Pour renseigner plus encore ? Non ! Pour faire des bâtons !

Le déploiement doit se faire en début d'année pour une application immédiate ; l'agent, les mains collées sur son clavier et les yeux rivés à l'écran, doit rentrer quotidiennement des données sur les demandes formulées par les usagers.

Malgré ce projet important d'introduction de nouvelles technologies, les DGT et DAGEMO n'avaient pas prévu de consultation du CHSCT ministériel. Si ces directeurs se sont résolus à laisser l'instance faire une enquête, c'est uniquement parce que des organisations syndicales ont insisté pour cela, sans obtenir pour autant le concours d'un expert pourtant sollicité, le montant octroyé étant en effet tellement bas qu'aucun cabinet d'expertise n'a voulu prendre le marché. Plus tard, profitant de l'absence d'unanimité syndicale sur l'appréciation de la situation, le président du CHSCT-M contournera la consultation de l'instance en n'organisant pas de vote, évitant ainsi un vote défavorable majoritaire.

Pour nous la consultation du CHSCT ministériel n'a pas été valablement faite.

C'est pire au niveau local où les CHSCT ne sont pas consultés non plus alors que la mise en place de cet outil n'a pas de conséquences identiques d'un site à l'autre selon que les agents des services de renseignement au public sont multi-tâches, que les effectifs sont disparates, que les agents n'ont pas tous la même facilité avec l'outil informatique, que la saisie est simultanée ou non (risque d'augmentation de la charge mentale et/ou d'augmentation des heures de travail), que les bureaux de réception ne sont pas tous équipés d'ordinateurs... autant de questions locales qui méritent des réunions de CHSCT locaux. Et puis bien sûr, au ministère du travail, on pourrait peut-être faire les choses correctement en matière de conditions de travail et de consultation des institutions représentatives du personnel, mais ça doit être comme le plan sapin : un passage en force pour une mise en place immédiate ! En totale illégalité : l'article 57 du décret n° 82-453 modifié rend obligatoire la consultation des CHSCT en cas d'aménagements importants modifiant les conditions de travail et l'introduction de nouvelles technologies.

Outre le risque lié à la bâtonnité aiguë, l'ODR c'est aussi une charge mentale accrue pour des agents souvent en sous-effectif, une homogénéisation du travail connu par la hiérarchie (l'ODR ne permet pas de mesurer tous les aspects du service rendu) l'introduction d'un outil informatique supplémentaire pour des agents souvent polyvalents et déjà surchargés d'outils informatiques par ailleurs, le « toujours plus d'ordinateurs », le toujours plus d'indicateurs, une contribution à l'isolement des agents à qui on demande de substituer l'ODR aux informations

données directement aux collègues des autres services, c'est aussi le risque de voir transférer les missions vers un prestataire extérieur par l'harmonisation des pratiques, la DGT jure que c'est faux, nous ne sommes pas obligés de la croire !

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'appeler au boycott de cet outil et des réunions-formations qui contribuent à son fonctionnement et nous soutiendrons les collègues qui s'inscriront dans ce boycott.

Nous exigeons le recrutement de contrôleurs du travail pour remplir cette mission importante de service public, des formations initiales et continues de qualité, la dotation de vrais outils de travail : des guides pratiques et exhaustifs destinés aux agents des services renseignements et non des logiciels de stats, le maintien des services renseignements au public dans nos services.

Nous appelons l'ensemble des agents à soutenir leurs collègues des services de renseignements au public comme le feront les organisations syndicales signataires pour que ce service ne ressemble jamais à ça :

